



FORMULAIRE DE RESERVATION DE LA SALLE DES MARIAGES

(Formulaire à déposer au moins un mois avant la date prévisionnelle de réservation de salle, la date de dépôt en Mairie faisant foi)

**Ce document n'est pas une réponse à votre demande.
Il faut attendre le courrier réponse du Service Festivités**

Afin de répondre à votre demande, les champs marqués d'un astérisque * doivent être obligatoirement remplis

DEMANDEUR	
Entité* :	<input type="checkbox"/> Particulier <input type="checkbox"/> Association
Nom entité* :
Nom* :
Fonction :
Adresse* :
CP* : Ville* :
Téléphone* : Portable* :
Courriel* :@.....
Compagnie Assurance : N° Police :

MANIFESTATION	
Objet de la demande (réunion, assemblée générale, activité associative...)* :
Date souhaitée* :	----/----/-----
En cas d'indisponibilité merci d'indiquer d'autres dates qui vous conviendraient :
Créneaux horaires* :	Heure de début : Heure de fin :
Demande d'autorisation de débit de boissons temporaire	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non

Pour rappel : la salle des mariages est **mise à disposition gratuitement aux associations du village**.

En revanche, un tarif de location s'applique pour les particuliers (*délibération du 29/11/2019*)

15€ à la journée

80€ à la semaine

150€ la quinzaine

A retourner au service festivités de la commune : Mairie de Saint Martin d'Ardèche – place Léopold Chiron 07700 Saint-Martin-d'Ardèche ☎ 04.75.04.66.33 courriel : stmda.communication@gmail.com

web : www.saint-martin-d-ardeche.fr